

La CGT Finances publiques 31

à

M. le directeur des Finances publiques de la région Occitanie
et du département de la Haute-Garonne

Toulouse, le 2 décembre 2020

Monsieur le directeur,

Vous trouverez, ci-après, les questions de la CGT préalables à la réunion informelle en audio-conférence du 2 décembre à 10h30.

- Avez-vous attribué des emplacements de parking sur le parking de la Cité aux agents exerçant à Toulouse et qui en expriment le besoin durant la période de pandémie (question déjà posée à la réunion précédente et restée sans réponse) ?
- Pouvez-vous nous faire un point sur la cellule fonds de solidarité : balf de la cellule, effectifs, rôle des référents, durée de vie...
- Télétravail : des tensions dans les services persistent par rapport au télétravail, notamment concernant les tâches dévolues aux uns et aux autres. Il vous appartient de demander la plus grande vigilance quant à l'organisation du travail afin que l'ambiance de certaines unités de travail ne continuent pas à se dégrader (pour mémoire, c'est un des aspect important du CTL que nous demandons depuis fin septembre sur le sujet).
- Les SPF de Toulouse et le CDIF de Colomiers vous ont adressé dans le cadre du NRP 2021 des motions que nous vous avons relayées. Leur avez-vous répondu ?
- Nous souhaitons qu'une communication claire soit faite à l'ensemble des responsables de services et aux personnels concernés concernant l'organisation des déménagements de services. Un calendrier précis doit être établi pour ces services : visites de la BIL, prestation spécifique de nettoyage, intervention éventuelle d'entreprises extérieures. Pour rappel, aucun agent ne doit intervenir pour le déplacement du mobilier. En période de pandémie, ces interventions doivent faire l'objet de précautions encore plus grandes. Enfin, la direction doit veiller à ce que ces opérations ne mettent pas en péril la sécurité incendie (encombrement des couloirs, maintien des portes coupe-feu en position ouverte...). Le fait que la DRFiP décide de mettre en œuvre toutes les restructurations (que nous continuons à dénoncer) au 1^{er} janvier ne doit pas influencer sur la santé et les conditions de travail des collègues.
- Opérations « NRP » :

RH : la CGT a commencé une série de visite de services : concernant les premiers postes visités dans le Lauragais, il ressort qu'à moins d'un mois de l'échéance, les agents ne sont pas informés du périmètre des restructurations ni de leur affectation potentielle au 1^{er} janvier prochain. Ce doit être le cas pour l'ensemble des agents restructurés. Vous qui avez annoncé à grand renfort de communication que « *tout serait mis en œuvre au mieux pour les agents concernant les conséquences du « NRP »* », comment allez-vous justifier un tel traitement de nos collègues ?

Dégagement des régies des collectivités : dans le cadre de la mise en place du « zéro cash », la Poste aurait obtenu le marché pour effectuer les dégagements de fonds. Pouvez-vous nous communiquer le calendrier de mise en place et la liste des bureaux de poste éligibles ?

« Accueil de proximité » : concernant les CFP de Caraman et Baziège, où aura lieu « l'accueil de proximité » à compter du 1^{er} janvier ?



Estelle MOLLO-GENE et Jean-Marc SERVEL
Secrétaires CGT FiP 31